
| RESEARCH ARTICLE

The FCFA Currency: An Eminently Linguistic Issue
La monnaie FCFA, une question éminemment linguistique

Mbacké DIAGNE

Maître de recherche, Center of Applied Linguistics of Dakar, Cheikh Anta DIOP University of Dakar, Senegal

Corresponding Author: Mbacké DIAGNE, **E-mail:** Mbacke.diagne@ucad.edu.sn

| ABSTRACT

In a situation of illiteracy at a rate of 54%, with over 80% of the population not speaking French (ANSD, 2013), it is very difficult to carry out effective development policies in Senegal without taking into account the language issue. From this point of view, the FCFA currency, which is expressed in French, poses a lot of problems for the African populations of the franc zone. The debate around this currency has so far been more focused on financial or fiduciary aspects than on the fundamental mechanisms that help to better understand the environment in which economic agents operate. Beyond its linguistic symbolism steeped in history, the FCFA creates cognitive problems that make it difficult for African populations to use it. We will try in this article to show, by an analytical approach, that the denomination of a currency involves the interaction of several fields of investigation. These are economic, historical, sociological, political, and above all, linguistic. From this angle, there is reason to be interested in the Academy of African Languages (ACALAN) in the resolution of this unit of measurement.

| KEYWORDS

FCFA, currency, linguistic, historic, cognitive

| Résumé

Dans une situation d'analphabétisme à un taux de 54%, avec plus 80% de la population non locuteurs du français (ANSD, 2013), il est très difficile de mener des politiques de développement efficaces au Sénégal sans tenir compte de la question linguistique. De ce point de vue, la monnaie FCFA¹ qui est exprimée en français pose beaucoup de problèmes aux populations africaines de la zone Franc. Le débat autour de cette monnaie a été jusqu'ici plus axé sur des aspects financiers ou fiduciaires que sur les mécanismes fondamentaux qui aident à mieux comprendre le milieu dans lequel évolue les agents économiques. Au-delà de son symbolisme linguistique chargé d'histoire, le FCFA crée des problèmes cognitifs qui rendent difficile son utilisation par les populations africaines. Nous essayerons dans cet article de montrer, par une approche analytique que la dénomination d'une monnaie implique l'interaction de plusieurs champs d'investigation. Ceux-ci sont d'ordre économique, historique, sociologique, politique et surtout linguistique. Sous cet angle, il y a lieu de s'intéresser à l'Académie des Langues Africaines, (ACALAN), dans la résolution de cette unité de mesure.

| Mots-clés : FCFA, monnaie, linguistique, historique, cognitif.

| ARTICLE DOI: [10.32996/jhsss.2022.4.1.1](https://doi.org/10.32996/jhsss.2022.4.1.1)

1. Introduction

Le débat autour du FCFA a été jusqu'ici plus axé sur des aspects techniques, financiers et/ou économiques. Une bonne partie des chercheurs et analystes s'y intéresse, jetant le voile sur les véritables questions que suscite le FCFA. Ces questions financières et économiques que pose la monnaie FCFA ont entraîné une bonne production scientifique de la part de quelques spécialistes. Sous

¹ FCFA signifie Franc de la Communauté Financière Africaine mais auparavant, il signifiait Franc de la Communauté Française Africaine.

ce registre, nous pouvons citer DELAGE et MASSIERA (1994), FASSASSI (2013), AGBOHOU (1998), POUEMI (2000), GODEAU (1996) et BOUAMAMA (2018).

Cependant, nous estimons qu'au-delà des questions financières, le FCFA pose des problèmes de types langagiers liés au choix du nom, des problèmes d'ordre historique, culturel et identitaire et enfin des difficultés cognitives aux les populations africaines qui doivent se servir d'une mesure exprimée dans une langue qui leur est étrangère.

Ainsi, ce présent article cherche à clarifier principalement la question liée aux aspects linguistiques de cette monnaie qui induisent une attitude de rejet de la part de la majorité d'africaines et d'africains. Il s'agit aussi de répondre plus spécifiquement aux questions suivantes :

- Quels ont les problèmes que posent la dénomination du Franc CFA et la perception qu'en ont les populations africaines ?
- Comment cette dénomination symbolise-t-elle une perpétuation de la charge historique liée au lourd passé colonial du continent ;
- Et, enfin, comment les problèmes cognitifs liés à la langue utilisée pour exprimer cette monnaie se manifestent-ils ? ;

Face à cette problématique, nous avons procédé à une revue documentaire qui a permis de mieux appréhender l'objet de notre étude. À cela, s'ajoute notre propre expérience de locuteur de la langue wolof (*lingua franca* du Sénégal), et notre passé d'instituteur² qui a enseigné la monnaie comme unité de mesure à des petits écoliers africains. Cette expérience nous a permis de noter les erreurs les plus fréquentes commises par des locuteurs non natifs du français lorsqu'ils tentent de traduire des sommes d'argent du Français vers le Wolof et vice versa. Nous avons utilisées ces erreurs comme base de l'analyse. L'interprétation des résultats de cette analyse a permis de trouver des réponses aux questions ci-dessus soulevées. Les résultats obtenus sont présentés ci-dessous.

2. Le franc, une dénomination sans lien sociologique avec la communauté africaine

L'appellation d'une monnaie relève d'une opération langagière, la dénomination. Cette opération peut être directe (utilisation de terme dédié c'est-à-dire spécifique à l'objet désigné), indirecte (pris sur d'autres objets analogues ou ayant des liens quelconques avec l'objet à nommer) ou empruntée (emprunts venant d'une langue en contact).

La dénomination monétaire est une opération indirecte ; elle n'est jamais faite avec un terme spécifique dédié à l'unité de mesure. Les peuples nomment leur monnaie à partir d'un élément et/ou d'un fait marquant, d'un phénomène, d'un espace ou d'un trait identitaire propre. La dénomination monétaire est en cela un acte de symbolisation qui, hormis la simple expression d'une valeur fiduciaire, charrie une partie de l'histoire ou de l'identité culturelle du peuple qui l'a créée. Si toute langue est langue-culture, (C. PUREN, 2015), tout acte langagier est une œuvre culturelle propre à son créateur et qui manifeste son identité. Le « franc », FCFA, est d'abord et avant tout une œuvre culturelle du peuple français qui a nommé cette monnaie par un marqueur linguistique tiré de son histoire et propre à son identité. Le dictionnaire *Le Robert* (1972) définit le franc comme suit :

« Membre des peuplades germaniques qui, à la veille des grandes invasions, occupaient les rives du Rhin (Francs Ripuaires) et la région maritime de la Belgique et de la Hollande (Francs Saliens). Nom donné (depuis les Croisades) aux Européens, dans les ports du Levant. Le quartier des Francs. »

D'après ce dictionnaire, c'est en 1360 qu'apparut le mot « Franc » sur les premières pièces de monnaie comme probabilité de la devise *Francorum rex* « roi de des Francs ». C'était aussi une ancienne monnaie d'or équivalant à une livre ou vingt sols. Depuis la révolution, il est l'unité monétaire légale de la France dont la valeur a souvent varié, en particulier en 1960, où le nouveau « franc » a été institué valant cent « francs anciens ». Il était utilisé en Belgique (franc belge) et en Suisse (franc suisse). Aujourd'hui, Depuis le 1^{er} janvier 2002, il est remplacé par l'euro, monnaie unique de 19 États membres de l'Union européenne.

Le franc est donc une dénomination, voire une expression de l'histoire des peuples d'Europe portée par leur monnaie. En effet, le franc symbolise les rapports endogènes que ces peuplades francs ont cultivés avec des objets de leur propre environnement. Autrement dit, entre le franc-monnaie et les francs-peuplades ou populations, il y a un lien culturel, sociologique et historique.

De ce point de vue, le franc est un indicateur multidimensionnel qui, d'une part, renseigne sur l'aspect financière et économique et, d'autre part, sur le référent socioculturel et historique qui charrie l'histoire de ces peuplades d'Europe. Sous ces différents rapports, le franc, en tant qu'unité de discours, ne crée aucun lien entre les peuples africains et leur histoire, entre leur environnement sociétal et leur devenir. Fort de ce constat, il constitue un obstacle sociologique et devient un vecteur de rejet. Séraphin l'a bien relevé en ces termes :

² J'ai servi comme instituteur et directeur d'école primaire à Ngoundiane-Pèye, département de Thiès, Sénégal, 1980-1993

« [...] La monnaie, signe CFA, issue de cette histoire, apparaît souvent comme extérieure à la société qu'elle veut normer. Si la valeur d'une monnaie est liée aux fondamentaux de cette économie alors elle doit avoir un lien sociologique avec le pays. Ce qui n'est pas le cas des pays de la zone franc. » (SERAPHIN, 2011)

En somme, le FCFA n'entretient pas majoritairement une relation sociologique et culturelle avec les peuples africains qui l'utilisent puisqu'il n'est pas une appellation endogène. La dénomination endogène d'une monnaie rappelle à un peuple un pan de son passé et crée un lien affectif entre elle et ses usagers. Le plus souvent, lorsqu'elle est exogène, elle crée une absence de lien affectif et engendre un sentiment de rejet. L'exemple du militantisme anti-franc CFA au Sénégal, qui s'est accentué dès le début de la première décennie du XXI^e siècle, en est un élément illustratif.

3. CFA, une charge historique faite de domination coloniale

Le FCFA rappelle aux peuples africains une culture et une histoire inséparables de la domination coloniale française. Toute une idéologie qui renvoie à la subordination se développe à partir de la dénomination originelle de cette monnaie, le « *franc des Colonies françaises d'Afrique* ». En effet, pour certaines populations africaines, l'on note le ressentiment—et les reliques de la colonisation française. ASSIDON (1989) cité par SERAPHIN (2011) soutient que:

« L'organisation monétaire hiérarchique de la zone franc était le reflet d'un système politique de domination coloniale s'opposant aux structures anciennes. Une des principales caractéristiques du colonialisme fut de remplacer les monnaies primitives par les monnaies européennes en les imposant pour le paiement des impôts. Or ces liens sociopolitiques ont eu historiquement tendance à se distendre alors que la superstructure monétaire demeurait. La monnaie « franc CFA » s'est imposée historiquement par la violence. Elle s'est étendue au sein de la société notamment par la traite négrière, par le commerce import-export et par l'impôt...»

Le mal du FCFA réside dans le processus de sa dénomination qui n'a pas permis aux pays africains qui en sont bénéficiaires de rompre les liens de domination et de dépendance avec l'ancienne puissance colonisatrice, la France. L'analyse de l'arrimage de cette monnaie met en évidence la dépendance économiquement et l'absence de souveraineté et de marge de manœuvre des nations africaines. La charge historique négative que charrie le terme CFA, malgré son glissement de sens de « Colonies Françaises d'Afrique » à « Communauté Financière d'Afrique » ou « Coopération d'Afrique Centrale », assombrit davantage la perception que beaucoup d'africains engagés dans la lutte pour une Afrique plus libre ont du terme FCFA. CFA est le terme de trop, pour dire que c'est la goutte qui a fait déborder le vase et qui a donné au FCFA l'image négative. À ce propos, ESSOMBA (2019) mentionne:

« Si l'hostilité vient d'abord du mot «Franc» qui évoque immanquablement la France, elle s'est aggravée avec l'adoption par la France de l'euro dont le nom vient d'Europe et obéit à la même logique sémantique. Tout se passe comme si les pays francophones défendaient les symboles culturels de la France plus que la France elle-même !

La reconduction du même sigle CFA, naguère « Franc des Colonies Française en Afrique » et transformé depuis en « Franc de la Communauté Financière de l'Afrique » ou « Franc de la Coopération d'Afrique Centrale » apparaît comme la preuve que la même réalité de soumission a simplement pris de nouveaux habits. »

Fatou GUEYE et al. (2019) vont plus loin dans leur analyse en militant pour une appellation plus endogène. Ils dénoncent ainsi la « connotation...néocolonialiste » de cette dénomination. Ils affirment que :

« Sur le plan purement formel, le nom de la monnaie africaine, qui date de la colonisation, a une connotation assez négative, voire néocolonialiste, et gagnerait à être substitué par une appellation ayant vocation à refléter une identité africaine. » (GUEYE et al. (2019))

Toutes ces considérations démontrent suffisamment que le problème du FCFA en tant qu'opération de dénomination constitue en soi un acte de langage exogène. Par conséquent, les questions soulevées à ce propos sont, fondamentalement dans une certaine mesure, d'ordre linguistique. De ce point de vue, nous estimons que l'affirmation de Romuald WADAGNI (2019), ministre béninois de l'Économie et des finances n'est vraie que partiellement.

"Aujourd'hui, le sujet de la gestion de la réserve de change par une partie tierce pose des questions de perception et il s'agit justement de travailler sur ces questions de perception. Il s'agit d'une réforme sur laquelle les parties travaillent ensemble - plusieurs pays y travaillent - et sur laquelle les réflexions sont en cours", dit-il.

Il perd de vue que la mauvaise perception et l'image négative que les populations africaines (et surtout les jeunes générations) nourrissent à l'égard du FCFA ne découlent pas seulement du dépôt de ses réserves au niveau du trésor français, mais aussi et surtout de sa dénomination elle-même, de toute l'histoire culturelle étrangère et du passé colonial très sombre que son appellation

symbolise. WADAGNI sur n'a pas pris en compte la dimension identitaire qui est la principale source de motivation des mouvements de contestations générationnelles (d'intellectuels et d'acteurs de l'art urbain) qui remettent en cause l'ordre établi en post colonie, avec une monnaie qui soumet leur africanité à l'europanisation.

En somme, la langue et la monnaie sont deux puissants facteurs d'asservissement ou de souveraineté. Au même titre que la langue, « la monnaie n'est pas un sujet technique, mais politique, qui touche à la souveraineté et à l'indépendance des nations » (N. AGBOHOU). Nous en déduisons en outre, qu'elles sont, respectivement, des moyens et des instruments d'échange et de brassage socioculturel. Elles le sont à double face : une face-support et une face-valeur. Mais dans cette dualité relationnelle de similitude, la langue est prépondérante en ce qu'elle exprime la monnaie et sa valeur fiduciaire. Par conséquent, la monnaie ne peut être traitée en dehors de la langue et de la culture du peuple concerné.

4. Monnaie FCFA, obstacles cognitifs et catégorisation

Le franc CFA est une mesure monétaire exprimée dans une langue étrangère que les populations africaines ont besoin de traduire dans la langue de leur milieu pour mieux commercer avec leurs compatriotes. Dans ce contexte de contact de langues et de cultures différentes, les populations rencontrent d'énormes difficultés pour exprimer les valeurs monétaires et évaluer les inputs et les outputs de leurs activités commerciales.

Au Sénégal, ces difficultés sont aisément constatées dans le discours wolof où des sommes d'argent en FCFA sont faussement exprimées parce que deux systèmes s'y superposent : un système de comptage d'unités simples et celui de mesure monétaire. Pour exprimer une somme en FCFA, le Wolof est obligé de quitter le système de comptage numérique pour passer à celui de la mesure monétaire qui ne fonctionne pas sur la même base. Voici comment se présentent quelques-unes de ces difficultés (Cf. tableau 1 ci-dessous) :

Tableau 1 : Numération versus mesure monétaire en FCFA

Comptage d'unités simples en français	Comptage en wolof	Estimation en FCFA	Estimation en wolof
1 un	Benn (meetar / xeer)	1 FCFA	benn fifitin
5 deux	Juroom	5 FCFA	benn dërëm
7 sept	Juroom ñaar	7 FCFA	(benn) Dërëm ak ñaari fifitin
10 dix	Fukk	10 FCFA	ñaari dërëm
15 quinze	fukk ak juroom	15 FCFA	ñetti dërëm
20 vingt	ñaar fukk	20 FCFA	ñenti dërëm
25 vingt cinq	Juroom	25 FCFA	juroomi dërëm
30 trente	fan weer	30 FCFA	juroom benni dërëm
35 trente cinq	fan weer ak juroom	35 FCFA	juroom ñaari dërëm
70 soixante dix	Juroom ñaar fukk	70 FCFA	fukk ak ñenti dërëm
100 cent	Téemeer	100 FCFA	ñaar fukk dërëm
150 cent cinquante	Téemeer ak juroom fukk	150 FCFA	fan weer dërëm
500 cinq cents	Juroomi téemeer	500 FCFA	téemeeri dërëm
1000 mille	Junni	1000 FCFA	ñaar téemeeri dërëm
1050 mille cinquante	Junni ak juroom fukk	1050 FCFA	ñaar téemeeri ak fukki dërëm

Dans ce tableau le constat peut être fait sur l'utilisation de plusieurs langues pour exprimer une somme d'argent estimée en FCFA. D'abord l'anglais qui est utilisé pour exprimer les sommes en deçà de cinq (05) francs (Cf ligne 1 du tableau ci-dessus). Un franc (01) se dit en wolof « benn fifitin de l'anglais « fifteen » (GUEGAN, 1983) Cette langue semble avoir eu une forte influence sur les populations sénégalaises malgré le bref passage des colons anglais sur le territoire. Pour (KANDJI, : 9),

« La présence anglaise en Sénégambie a été suffisamment récurrente pour devoir déposer dans les langues parlées en Sénégambie, le wolof en particulier, des traces durables. Rien que pour la ville de Saint-Louis (Sénégal), il faut noter que celle-ci devint « anglaise » en 1758, après la guerre de 7 ans. Elle fut reprise par les Français de 1779 à 1809, date à laquelle l'Angleterre la reprit. Et ce ne fut qu'en 1816 que les Anglais rendirent l'île définitivement à la France. L'occupation anglaise de Gorée, la présence anglaise dans la Gambie voisine, une ancienne colonie britannique, diverses présences américaines et anglaises à Dakar, surtout lors des deux guerres mondiales, constituent autant de pistes socio-historiques ayant sédimenté la langue anglaise dans les cultures sénégalaises. »

Ensuite, le Wolof s'exprime utilise l'unité monétaire arabe « dërëm », déformation de *dirxaam* pour toute somme supérieure ou égale à cinq (05) francs démontrant de la forte prégnance de l'islamisation menée par les arabes auprès des populations sénégalaises. Dans ce processus de traduction des sommes d'argent d'une langue à l'autre, français pour le FCFA et arabe pour « dërëm », le locuteur rencontre d'énormes difficultés psychiques surtout quand il s'agit de dire de très grands montants d'argent. Ces difficultés sont dues au rapport de 1 à 5 qu'entretiennent ces deux unités monétaires dans la langue wolof (Cf. tableau 1 ci-dessus).

Cette pénible épreuve mentale pose au locuteur Wolof de problèmes cognitifs qui le mènent soit à un blocage communicationnel soit à procéder à un codeswitching wolof/français qui brouille son message au détriment du destinataire analphabète. Ces difficultés créent des types d'obstacles cognitifs qui classent les locuteurs Wolof vivant dans la zone CFA principalement en deux catégories : locuteurs Wolof lettrés (en français) et locuteurs Wolof illettrés (en français). Ces deux catégories de locuteurs rencontrent de manière asymétrique les mêmes difficultés langagières à propos de l'expression de certaines sommes d'argent respectivement en wolof ou en français.

Certains locuteurs rencontrent beaucoup de difficultés à dire une somme d'argent en wolof (Cf. **1. a.** ci-dessous). Ils peuvent aller jusqu'à abdiquer et se déclarer incapables de le faire ou, après quelques hésitations, exprimer la somme en utilisant à la fois les deux langues (codeswitching. Cf. **1. b.** ci-dessous). Le locuteur wolof bien éduqué en français comprend facilement le message en **1. c.** Cependant, il peut éprouver des difficultés à aller automatiquement de **1. c.** à **1. a.** et vice versa.

Exemples :

1. **a.** *Jox ma sama téemeeri junni ma jël ci ay ñaar fukki junni séddale ko sama ñaar fukki militaŋ.*
- b.** *Jox ma samay cinq cent mille ma jël ci ay cent mille francs, séddale ko sama ñaar fukki militaŋ.*
- c.** « Passe-moi mes cinq cent millions de francs pour que j'en prenne des montants de cent mille de francs et les distribuer à vingt de mes militants. »

Dans cet exemple, les éléments perturbateurs sont « cent » et *ñaar fukk* qui peuvent prêter à confusion dans la compréhension et l'estimation de la valeur exprimée. Ainsi, le FCFA est en déphasage avec le système de comptage employé par les agents économiques que sont les populations africaines et se positionne comme une monnaie par défaut que les populations ont rejetée au profit d'unités provenant d'autres langues étrangères. Ce rejet ne date pas d'aujourd'hui. L'appellation FCFA n'a jamais été adoptée par les populations africaines, même dans les autres langues. En pulaar, elle est remplacée par « mbuudu » qui signifie d'après nos enquêtes, la courge, « yomb » en wolof.

Le rejet de l'appellation FCFA ne date donc pas d'aujourd'hui. Elle ne s'est fait que s'intensifier ces dix dernières années avec la montée des mouvements citoyennes et panafricanistes. Il émane des populations elles-mêmes qui ont remplacé le FCFA dans leurs activités quotidiennes par d'autres types d'unités de mesure.

Le même problème risque de se poser avec **l'éco** qui relève d'une langue étrangère et qui n'aura aucun lien sociologique avec les peuples africains parce que c'est une décision émanant unilatéralement des présidents de l'UMOA et de la CEDEAO avec la bénédiction du président de l'ancienne puissance coloniale sans concertation préalable avec les populations africaines. Ces derniers ont ôté aux populations africaines le droit de décider de leur propre sort, de jouir de leur souveraineté. Ils ont ignoré l'importance d'une concertation avec les populations quand il s'agit de décisions majeures qui touchent leur quotidien. À défaut d'un référendum sur la nouvelle dénomination monétaire qui va remplacer le FCFA, les Etats africains devraient mettre les instances africaines pour mener des études préalables de terrain.

5. Place et rôle de L'Académie des langues africaines, ACALAN

L'éco n'est pas une appellation endogène émanant de notre culture et de notre passé. Il risque de subir le même sort que le FCFA. Ce risque pouvait être évité si les décideurs avaient en contribution l'Académie Africaine des Langues (ACALAN) et les académies de langues nationales des pays membres de la CEDEAO. Celles-ci auraient pu mener des études linguistiques pouvant déboucher sur des consensus et les chefs d'Etat auraient pu avoir une large possibilité de choix émanant des populations elles-mêmes.

Le manque de perception de ces aspects linguistiques que comporte la question de l'avenir du FCFA a empêché aux dirigeants de la CEDEAO de voir le rôle important que doivent jouer ces instances linguistiques dans toute opération de désignation d'une monnaie qui, selon S. A. DIENG

« La monnaie est, selon certains économistes, une institution sociale, un phénomène social. La monnaie, étant un concept multidimensionnel, n'est pas un domaine exclusivement réservé aux économistes. Les sociologues, les historiens, les psychologues, les juristes, les politistes, ... doivent participer au débat. » (DIENG, 2017 : 3)

Des instances de recherche telles que les académies de langues devraient pouvoir faire l'analyse des dénominations des monnaies qui existent déjà dans le monde pour en déceler de pratiques régulières. La description approfondie de ces pratiques peut aider à identifier des stratégies dénominatives que l'on peut réinvestir dans de nouvelles situations et à l'occasion de la création d'une monnaie.

6. Conclusion

Le problème de l'avenir du FCFA, pour cette raison, est une question éminemment linguistique parce que relevant d'abord et avant tout d'un acte de langage, d'une opération de dénomination. Cependant, il n'est pas une simple question d'appellation ou de changement de dénomination. Puisque toute langue est langue-culture, la dénomination d'une monnaie charrie des éléments d'histoire et de culture d'un peuple. Sous ce rapport linguistique, l'étude a confirmé nos hypothèses en montrant que l'appellation d'une monnaie est une opération à trois dimensions :

- une dimension purement langagière ;
- une dimension identitaire ;
- et enfin une dimension cognitive

Les langues, les cultures africaines et les modes de pensée des communautés doivent être intégrés dans toute entreprise de création et de désignation d'une nouvelle monnaie pour le continent ou pour une de ses régions.

Par conséquent, une nouvelle appellation substituée à celle qui existe aujourd'hui pourrait se heurter à de nouvelles résistances si elle ne tenait pas compte de la charge historico-culturelle qu'elle devrait véhiculer. La charge historico-sociale que symbolise le FCFA est exogène aux cultures africaines parce qu'elle vient de l'histoire d'un autre peuple.

À cause de ces aspects mal perçus par les populations africaines le FCFA doit faire place à une autre monnaie donc l'histoire est endogène. La nouvelle appellation « éco » préconisée par les états de la CEDEAO risque aussi de subir le même sort parce que n'émanant pas du choix des masses africaines. Les dirigeants africains doivent changer de stratégies et mener un management inclusif et participatif dans les prises de décisions. Ils en ont les moyens et peuvent se faire assister par des instances techniques comme l'ACALAN dans le cas de la dénomination d'une monnaie africaine.

References

- [1] AGBOHOU, N., (1998). *Le Franc CFA et l'Euro contre l'Afrique*. Paris, Éditions Solidarité Mondiale.
- [2] AVOM, D et NOUMBA, I, (2019). « La résilience de la zone Franc à l'épreuve des Ocritiques persistantes ». In *Revue Interventions économiques* [En ligne], 61 | 2019, mis en ligne le 29 janvier 2019, consulté le 30 janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/5466>
- [3] BOUAMAMA, S., (2018). L'œuvre négative du néocolonialisme français et Européen en Afrique : Le Franc CFA, une monnaie coloniale, servile et prédatrice. <http://w41k.com/144010>
- [4] CHATAIN, J., (2017). Franc CFA, du « colonial qui dure ». In *Aujourd'hui l'Afrique*, n° 143, mars 2017, p. 22.
- [5] DELAGE, A. et Massiera, A., 1994. *Le Franc CFA. Bilan et perspectives*, Paris, L'Harmattan,
- [6] DIENG, S. A., 2017. Point de vue sur l'avènement de l'Eco UEMOA. In [Point de vue sur l'avènement de l'Eco-Uemoa | Actunet.net](#). Consulté 15/10/2021 à 11 h : 00 GMT
- [7] ESSOMBA, D, (2019). Réformer le Franc CFA avec la Monnaie-Trésor. In <https://imf2016.sciencesconf.org/109496/document>, consulté le 09/10/2019
- [8] FASSASSI, Y., (2013), *Le Franc CFA ou la monnaie des pays PMA: (Les pays Pas Moyen d'Avancer) - L'impératif de l'intégration régionale avec une monnaie unique pour une zone monétaire optimale en Afrique de l'Ouest*. Paris, L'Harmattan.
- [9] GODEAU, R, (2016), *Le franc CFA, pourquoi la dévaluation de 1994 a tout changé*. Paris, SEPIA.
- [10] GUEGAN, D. (1983). *Enseignement et mathématiques en langues africaines : expériences connues et problématique de l'enseignement du calcul*. Paris, Agence de Coopération Culturelle et Technique.
- [11] GUEYE, F, MBAYE, A. A. et MBALLA, C., (2019). « Quitter ou réformer la zone Franc? ». In *Revue Interventions économiques* [En ligne], 61 | 2019, mis en ligne le 01 février 2019, consulté le 30 janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/5502>
- [12] MAMA, T et ONGONO, P, (2019). « La zone Franc entrave-t-elle la transformation structurelle des économies des pays membres ? », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 61 | 2019, mis en ligne le 29 janvier 2019, consulté le 30 janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/5397>
- [13] MBAYE, A. A., MBALLA, C. et Noglo, Y. A., (2019) « La zone Franc, d'hier à aujourd'hui : Enjeux et perspectives pour le développement et l'intégration de l'Afrique ». In *Revue Interventions économiques* [En ligne], 61 | 2019, mis en ligne le 29 janvier 2019, consulté le 01 février 2019. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/5027>

- [14] PUREN, C., (2015b). "La compétence culturelle et ses différentes composantes dans la mise en œuvre de la perspective actionnelle: une nouvelle problématique didactique". *Intercâmbio, Revue d'Études Françaises*, Instituto de estudos franceses da Universidade do Porto; 2e série, vol. 7, 2014, pp. 21-38.
- POUEMI, J. T., (2000). *Monnaie, servitude et liberté - La répression monétaire de l'Afrique*, Paris, Menaibuc.
- [15] SERAPHIN, P. Y., (2011). Le franc CFA une monnaie coloniale qui retarde l'Afrique, In <https://www.legrandsoir.info/le-franc-cfa-une-monnaie-coloniale-qui-retarde-l-afrique.html> consulté le 09/10/2019
- [16] RAPPORT A, (2013). *Recensement général de la population du Sénégal*. Dakar.
- [17] ROBERT, P, (1972). *LE ROBERT, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris.
- [18] WAGO, Jean-Baptiste N., (19950, *Zone franc - outil de développement ou de domination ? : Le cas des États africains*, Paris, L'Harmattan.